

SOINS PALLIATIFS EN AMBULATOIRE À L'HÔPITAL ET À DOMICILE



Hôpitaux
Universitaires
Genève



Présentation

Les soins palliatifs vous aident à préserver ou à améliorer votre qualité de vie et votre confort, quelle que soit votre maladie.

Pour qui ?

Les soins palliatifs sont destinés aux personnes de tous âges atteintes d'une maladie évolutive, incurable et potentiellement mortelle, avec des conséquences sur le plan physique, psychologique, social ou spirituel. Ils s'adressent en particulier aux personnes souffrant de maladie chronique.

Les équipes médico-soignantes proposent également un soutien pour les proches.

À quel moment ?

Les soins palliatifs débutent le plus tôt possible dans votre parcours médical, et dès que vous en exprimez le besoin. La prise en charge intervient avec l'accord du médecin traitant.

Quelle prise en charge ?

Vous pouvez être suivi ou suivie soit :

- ▶ En consultation ambulatoire à l'hôpital : lorsque vous pouvez vous déplacer, le suivi est fait par la consultation située sur le site principal de l'hôpital.
- ▶ À domicile : lorsque vous ne pouvez pas vous déplacer. L'équipe mobile se rend à domicile, en établissement médico-social (EMS), en institution extrahospitalière ou en clinique privée sous réserve de l'accord de l'établissement.



LE SAVIEZ-VOUS

Des approches complémentaires (hypnose, reflexologie et Toucher-massage®), adaptées à vos besoins peuvent être proposées.

Par qui ?

L'équipe médico-soignante est composée de médecins et d'infirmiers ou infirmières.

Quelles prestations ?

- ▶ Évaluation globale de votre situation et de vos besoins.
- ▶ Prise en charge des symptômes psychiques et physiques invalidants.
- ▶ Aide à l'élaboration d'un projet de soins anticipé et à la rédaction des directives anticipées.
- ▶ Soutien des proches.
- ▶ Aide à la réflexion éthique et à la prise de décision.

Ces prestations sont proposées en collaboration avec votre médecin traitant ou les structures de prise en charge habituelle de votre réseau de soins.



Lorsque vous pouvez vous déplacer, la consultation se déroule en ambulatoire à l'hôpital.

Informations pratiques

Contacts et horaires

Consultation de soins palliatifs à domicile
Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

📞 022 372 33 27

✉️ domicile.cospa@hug.ch

Consultation de soins palliatifs à l'hôpital
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

📞 022 372 29 23

✉️ ambulatoire.cospa@hug.ch

En dehors de ces horaires, le Service de médecine palliative peut être joint au

📞 022 372 12 99.

Facturation

Les prestations sont remboursées par l'assurance de base (LAMal) sous déduction de la franchise et de votre participation (10 % des frais à charge).